

Responsable Technique
Stéphane Baquet
+336 19 75 48 23



1, rue Séverine
84 000 Avignon

CARACTERISQUES :

Largeur : 6m (mur/mur)
Profondeur : 4 m
Hauteur de la scène : 0,45m

Hauteur / Perches : 3,15 m
Rideau de fond fixe / ouverture centrale
Pendrillons : 0,90 m de largeur

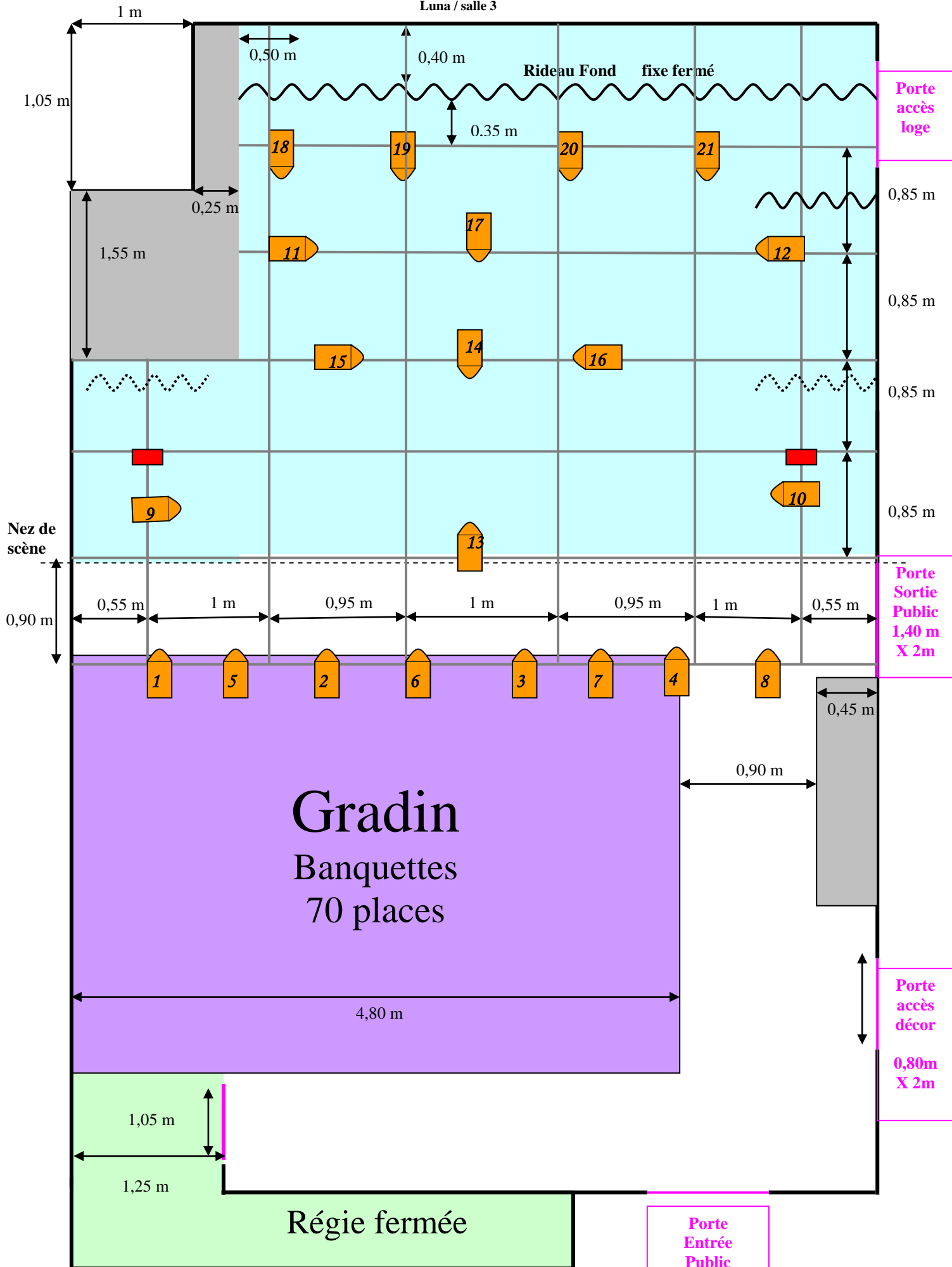
Climatisation
Gradin : banquettes 70 places

Lumière :

Jeu à mémoire LT24 / RVE
Blocs: 24 X 2Kw
21 projecteurs 500 W fixes (possibilité de régler et gélatiner entre chaque montage)

Son :

Console Yamaha analogique
2 Enceintes en Façade 60w
MD – CD avec auto pause

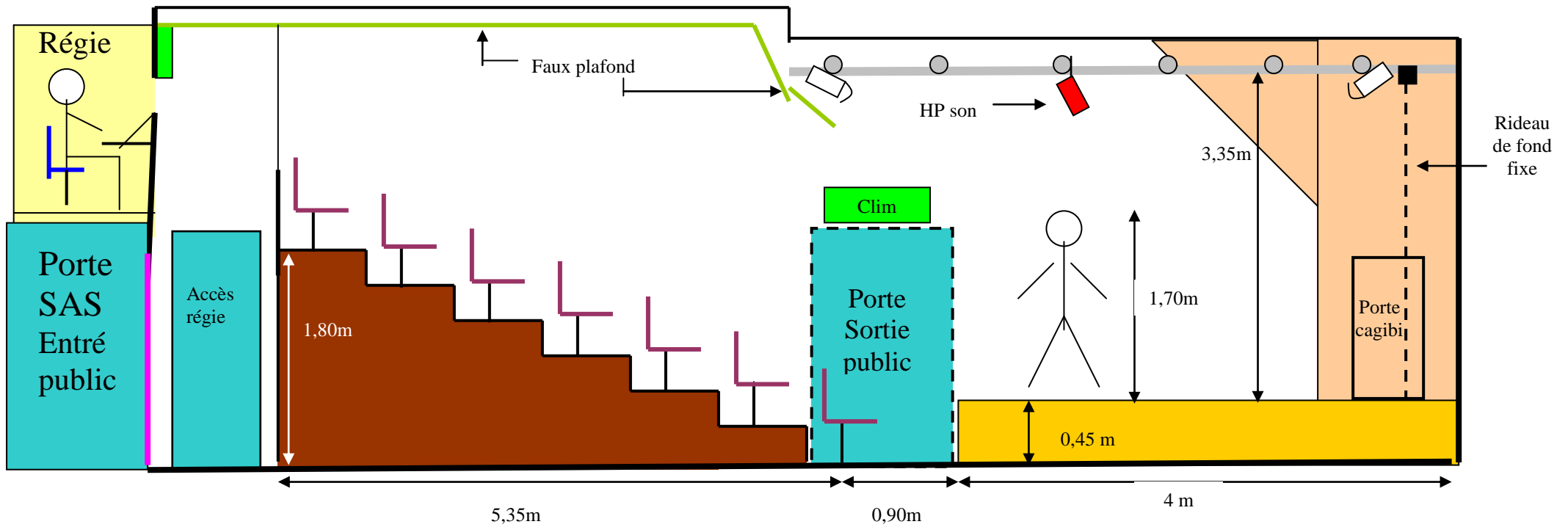


Responsable Technique
Stéphane Baquet
+336 19 75 48 23

Porte
Entrée
Public
1,40m
X 2m



Responsable Technique
Stéphane Baquet
+336 19 75 48 23



Responsable Technique
Stéphane Baquet
+336 19 75 48 23



Liste des choses à savoir et à penser *En annexe à la fiche technique*

- 21 projecteurs communs de 500w ADB (voir plan du grill) à régler et à gélatiner si nécessaire à chaque montage avant le spectacle, par le régisseur de la compagnie.
- Format des portes gélatines des communs à fournir 15,5cm X 15,5 cm
- Des ponctuels sont possibles après accord avec le directeur technique
- Faire le plan de feu adapté à la salle et l'envoyer au directeur technique dès que possible
- **Soyez autonome**, pensez aux gélatines, scotch allu, gaffeur, drisse, machinerie...vous connaissez mieux le spectacle que nous.
- 1 journée de montage de 3 services (9h-13h / 14h-18h / 20h-00h), en amont du festival est prévue pour chaque compagnie (le jour est à définir ensemble).
- 1 régisseur du théâtre est présent pour l'accrochage, l'encodage et la mise en conformité du plateau durant cette journée.
- Tout le matériel lumière implanté sera vérifié, marqué, listé et **refusé si en mauvais état !**
- **Le régisseur du théâtre se donne droit de refuser tout matériel qui lui paraîtrait dangereux et/ou non conforme.**
- 1 générale est prévue la veille du début du festival
- Durant le festival, 1 régisseur de salle est présent pour chaque montage et démontage, il s'occupe de faire le patch, la mise en conformité des régies son/lumière/plateau et envoie les circuits pour le réglage des communs par le régisseur de la compagnie
- Pour la compagnie qui va jouer, les loges sont à dispositions 20 mn après le début du spectacle précédent.
- Prévenir le directeur technique si le spectacle comporte des artifices, pyrotechnie, machine à fumer, confettis..
- Etre en possession de tous les PV nécessaire concernant les éléments de décor.